



Décision relative à une demande de transfert d'une autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de transfert de la matière fertilisante (produit simple) **TRANSFORMER***

de la société

Oro Agri Europe S.A.

enregistrée sous le

n° 2025-0995

Le transfert entre sociétés de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante référencée ci-après **est accordé** en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales

Noms du produit	TRANSFORMER ORO UMID
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire d'origine	ORO AGRI INTERNATIONAL LTD
Titulaire	Oro Agri Europe S.A. Zona Biscaya Lau Estrada Municipal 533 2950-401 Palmela Portugal
Classe - Type	Matière fertilisante – Solution liquide de lauryl éther sulfate de sodium et d'alcools éthoxylés
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	00026
Numéro d'AMM	1000036

Le transfert est effectif à partir de la date de la présente décision.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 28/04/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Bertrand BERTAUD
33BC435FF8C6444...